eier Du Banny et Co, limited, 26, place

et rélection, les

Nº 46, 270 : M. Ro-

Prêts réalisés en argent.

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi a MIRAG

Cahors et dept :- 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Unan, 46 fr. Hors Du Dépt: - " 6 " 11 \$36420 6 bylin

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré. Paris : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

..... 50

evileries nombreuses imitations, exi-

possible pra eré Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent, à chaque sommo onu demande de changement d'adresse

On est inscrit pour un abonnemen de même durée, quand on ne renvoie pas le numero qui suit l'abonnement précédent. Imprimerie A. Laytou. la moindre drogue, appliquez

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout ? département est facultative dans le Journal du Lot.

Journal financier, le plus complet et le mie sbestración la lies ar sayviri Anun-Benous passage des Pricanous calica 11 do 16 m matin. T ab m5 h, so m matin.

5 » 10 » soir ab stat 10 » soir so

5 » 40 » »

bigatigos agilados WILLENEUVE-SUR-LOT 6 h. 49 m matin. 2 > 51 > soir. 7 > 34 > 5 10 h. 12 m matin.
3 » 56 » soir.
8 » 46 » » (Départ de Cahors — 5 h. 15 m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56 m soir. Train de marchandises régulier :

8 h. 23 m matin. 10 h. 40 m matin. 4 » 22 » soir. 51 » soir. 9 » 28 » » 10 " 55 " "

PÉRIGUEUX

Train de foire. - Arrivée à Cahors. - 9bht 332 m matin 2519119019 102 21919

sang vers la peauk kesviraAla boile dans tou

AGEN

BORDEAUX 95 3 27 m soir b ansi 10 h. 33 — 11 h. 22 soir.

1 h . 8 m matin, 4 » 39 » » 2 » 48 » soir.

Eviler les confretaçons AVIS

L'Imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 21 Novembre.

219 Nous publions plus bas l'analyse de la discussion qui s'est terminée par l'invalidation de M. de Fourtou. sité de ne pouvoir paver a

Nous faisons aussi connaître textuellement les déclarations de M. Dufaure, président du Conseil des ministres. Elles sont empreintes de l'esprit le plus conservateur et le plus libéral en même temps. Le Moniteur universel applaudit à ces déclarations ministérielles et gouvernementales avec la même satisfaction que la République française.

La Revue des Deux mondes, s'occupant de la session parlementaire et des prochaines élections sénatoriales, fait les déclarations suivantes auxquelles nous nous as-AL DU DIMANCHE

· Plus que jamais, il s'agit, pour les Républicains, de montrer s'ils sont disposés à recommencer l'éternelle histoire des exces de domination, s'ils seront exclusifs et infatués, si, en un mot, ils resteront un parti et rien qu'un parti.

" Tant qu'ils n'ont été qu'une opposition militante, vivant dans le combat et par le combat, ils ont pu avoir leurs passions et leurs tactiques, leurs chimères réformatrices et leurs violents mots d'ordre. Aujourd'hui tout est change : ils ont la fortune, ils dominent dans beaucoup de conseils locaux, dans le parlement, dans les commissions législatives; ils disposent des finances, de l'administration, des ressorts de la puissance publique, ils sont représentés au pouvoir par un ministère que couvrent la considération supérieure et le nom honnête de M. Dufaure; ils ont des institutions reconnues, librement et légalement acceptées. Ils ont tout ou ils peuvent tout avoir.

» Le moment est venu pour eux d'affermir ce qui a été conquis, de montrer toute la différence qu'il y a, entre la politique d'un parti de combat, d'un régime contesté et la politique d'un gouvernement établi. Il s'agit pour les Républicains, de prouver qu'une situation compromise par de mauvais souvenirs, peut s'adapter aux traditions et aux mœurs d'une vieille société, aux intérêts intérieurs et extérieurs du pays, que dans une situation si nouvelle, ils peuvent former, de leur propre mouvement, cette force conservatrice et libérale sans laquelle il n'y a point de régime sérieux et durable. En un mot, la République a été jusqu'ici, trop souvent, un parti, une conspiration, une faction ou une secte. Elle doit être de-

sormais, c'est la condition de sa durée, le cadre élargi et régulier de la vie nationale. C'est l'expérience qui se fait, qui va se poursuivre chaque jour, et dont les résultats peuvent être aussi considérables que décisifs pour la Frauce. Tout dépend de la politique que l'on suivra, de l'esprit de conduite des

Qu'on nous entende bien : ce que nous disons, beaucoup d'autres le pensent et le sentent assurément. Cette nécessité d'une réforme dans les idées, dans les habitudes d'un parti voué autrefois aux agitations, aux entreprises chimériques, appelé aujourd'hui aux devoirs du gouvernement, cette nécessité salutaire n'est pas méconnue de ceux des républicains qui réfléchissent, qui veulent faire de la République un régime durable. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

epoux, lors de la c

Présidence de M. Jules GRÉVY.

AUO Séance du 18 novembre 301192

Invalidation de M. de Fourtou.

La Chambre a adopté les conclusions de la commission d'enquête et de son rapporteur M. Floquet. Elle a voté l'invalidation par assis et devé, d'acclamation pour ainsi dire, à l'unanimité de la gauche entière, y compris les centres. Nous croyons, dit le Journal des Débats que la Chambre a eu raison, que son vote est juste, et nous en reconnaissons d'ailleurs toute la porteé.

En invalidant M. de Fourtou, la Chambre ne cassait pas seulement une élection entâchée de manœuvres coupables; elle a visé plus haut : c'est un système, et ce que M. de Fourtou a bien voulu nommer un principe, qu'elle a condamné en frappant celui qui en avait été le représentant et l'agent. La Chambre le devait non seulement aux libéraux de l'arrondissement de Ribérac, mais à ces millions d'électeurs que le ministre de l'intérieur du 16 Mai, que l'éditeur responsable du Bulletin des communes, que l'organisateur de la candidature officielle avait trompés, intimidés, vexés, et persécutés de mille

M. de Fourtou a eu beau occuper la tribune durant plus de trois heures, il n'a point justifié son élection. Si du moins il se fût borné à la défendre. mais il a voulu attaquer, il a voulu, lui, faire le procès du ministère; il n'a pas eu la finesse de comprendre que, pour de certaines causes, le silence est encore la meilleure habileté. Le ministre du 16 mai n'a pas craint d'accuser ses adversaires de violer toutes les libertés. « En tout cas, vous en ex-» cepterez la liberté de la tribune », lui a répliqué M. Grévy qui a préside cette longue et orageuse séance comme il convenait, sans rigueur, mais, ce qui valait mieux, avec esprit, avec un à-propos qui arrêtait l'orateur quand il allait trop loin, mais n'avait garde de l'entraver dans la licence de ses digressions souvent irritantes, quelquefois ridicules, car c'est le rire souvent qu'elles excitaient plus encore que la colère.

A chaque instant la gauche saluait d'acclamations ironiques ses vaines provocations. M. de Fourton est sorti de la lutte, humilié et comme écrasé par sa propre faiblesse, ayant ménagé à M. Dufaure et à ce cabinet qu'il venait d'attaquer un triomphe, et à la majorité l'occasion de prouver avec éclat l'accord qui existe entre ses chefs et le ministère.

Le long discours de M. de Fourtou se divise en deux parties bien distinctes. Dans la première il a entrepris de répondre point par point au rapport de la commission d'enquête, abordant tour à tour

chacun des chefs d'accusation pour les réfuter. Tâche difficile! tâche impossible! Il a nie certains faits, opposant des assertions à des preuves ; il a été contraint d'en avouer d'autres qui sont accablants, essayant de tourner la vérité, n'osant l'aborder de

C'est ainsi qu'il n'a pu nier cette manœuvre de la dernière heure : l'arrestation de M. Angivier au moment des élections. Il s'est borné à des explications passablement obscures et a conclu en affirmant que, « du reste, cette arrestation avait été sans in-» fluence sur le résultat du scrutin. » M. de Fourtou a plaide la cause de son élection longuement, d'une façon assez faible et ennuyeuse; l'attention même de la Chambre commençait à se fatiguer. Mais l'orateur allait la réveiller par l'éclat de ses professions de foi lorsqu'il s'est écrié : a Si j'avais » fait tout mon devoir, vous ne seriez point ici!» Alors a commencé l'orage, la gauche accueillant

cet aveu par une tempête d'applaudissements et de clameurs. Les interjections partent de tous les bancs. - Oui, reprend M. de Fourtou, s'il y a une chose dont je ne me console pas, c'est d'avoir été dans l'impuissance de faire ce que je considérais... -Expliquez-vous! demande la gauche. - Croyezvous donc que ce fût un coup d'État? réplique M. de Fourtou. - Oui! oui! La séance est de fait interrompue durant quelques minutes. - Puis M. de Fourtou reprenait son apologie, produisant par exemple, à titre de preuves irréfutables, les attestations de ses agents, de ses anciens complices électoraux; à l'accusation d'avoir remanié tout le personnel de la magistrature de Ribérac répondant en énumérant les années de services des magistrats qu'il avait placés, ce qui ne signifiait rien, mais n'ayant garde de parler de son cousin, le juge d'instruction, M. Bardy de Fourtou, qui avait agi si étrangement dans l'affaire Angivier.

« Laissons la ces misères, dit-il, et abordons l'enquête elle-même ». M. de Fourtou l'a longuement incriminée : « Votre enquête que signifie-t-elle? quelle est son autorité morale? Elle n'a été ni publique, ni contradictoire. Point de confrontations, point de formalités protectrices de la minorité. »-M. de Fouriou aurait voulu que des membres de la minerité en fissent partie, - c'est-à-dire que les accusés fussent invités à s'asseoir à côté de leurs juges ! - Au reste, qu'aviez-vous besoin d'une enquête pour étudien les actes du 16 mai ? Il ne dissimulait rien. Il déclarait loyalement son principe : celui de la candidature officielle, et il en développait loyalement l'application. « Je l'ai déclaré à cette tribune il y a un an, mais depuis est intervenu le 14 décembre. »

Idi M. de Fourtou entre à pleines voiles dans la seconde partie de son discours : d'accusé s'erigeant en justicier, attaquant s critiquant, fletrissant avec une audace incroyable le ministère du 14 décembre, son œuvre et celle de la majorité depuis onze mois, s'écriant : Nous avons institue la candidature officielle, mais vous, vous la continuez, - osant reprocher au cabinet les révocations de fonctionnaires, arrachant à M. Dufaure cette interruption « Je proteste au nom de mes collègues et au mien, » c'est indigne! » (Explesion d'applaudissements et d'acclamations à gauche). Sur quoi, M. de Fourtou mettait les mains dans ses poches avec un air de parfait dédain, puis, le silence rélabli, recommen-

Pas une phrase et pour ainsi dire, pas un mot qui ne fût une contre-vérité ou un effronté sophisme. M. de Fourtou a parlé de persécution contre les prêtres, de la violation de toutes les libertés, de la crise économique : il a enfin pris à partie M. Gambetta; de là un incident très-vif où le chef de la majorité, calomnià, a répliqué : C'est un mensonge! mais sur l'observation de M. Grévy, a justifié avec sa présence d'esprit la hardiesse du mot.

Enfin M. de Fourtou a quitté la tribune. Voici

M. le président. - La parole est à M. le président du Conseil. (Monvement d'attention.)

M. Dufaure, président du Conseil, garde des sceaux, ministre de la justice. — Messieurs, depuis le jour où vous avez commencé la vérification de vos pouvoirs, le gouvernement s'est imposé la loi

de ne prendre aucune part aux discussions qui s'engageaient à ce sujet. Il reconnaissait que la Constitution vous donnait exclusivement le droit de vérifier les pouvoirs de vos membres ; que le pouvoir exécutif n'avait aucune action, aucune pression à exercer sur les décisions que vous pouviez pren-dre. Nous n'avions ni à demander l'invalidation d'un collègue que vous croyiez digne par l'assentiment de ses électeurs et par le caractère de son élection, de demeurer parmi vous, ni l'admission d'un collègue qui ne vous paraissait pas avoir été régulièrement, loyalement élu. Nous nous sommes donc abstenus.

Je n'avais aucune raison pour ne pas faire la même chose relativement à l'élection de l'honorable préopinant et à dire toute ma persée : - je le ferai.

Dans ce que je veux dire à la tribune, il n'y aura pas un mot qui soit une attaque contre son élection. Elle m'importe peu. Je veux rester fidèle jusqu'au bout - et nous approchons de la fin - au programme que le ministère s'est tracé. (Approbation au centre.)

Je viens donc, messieurs, pour défendre le gouvernement contre les attaques qu'à la fin de son discours, l'honorable préopinant a jugé à propos de

Depuis longtemps les organes du parti auquel appartient M. de Fourtou, annoncent des interpellations diverses, et les attaques les plus résolues sont annoncées. Je me suis rendu religieusement au Sénat, attendant qu'on me demandât de consentir à une interpellation. (Applaudissements et rires à gauche.)

M. Haentjens. -- Votre critique du Sénat est parfaitement fondée ; il est d'une faiblesse désespérante. (Bruit. - Rires à gauche.)

M. le président du conseil. — Monsieur Haentjens, vous êtes d'autant plus cruel pour le Sénat que vous pouviez nous adresser ici celte interpellation. (Rires à gauche.)

Je me rendrai au Sénat avec la même exactitude jusqu'au 5 janvier, j'attendrai les questions et j'y répondrai, je demanderai le vote du Sénat sur les interpellations, et mes collègues le feront avec moi; aucune menace ne nous a un moment inti-

Mais, à la fin d'une discussion d'élection, après s'être défendu lui même, M de Fourtou a jugé à propos de jeter un coup d'œil sur l'administration du 14 décembre, d'examiner nos mois de ministère et de nous trouver tous les torts que l'opinion publique lui a reprochés à lui-même. (Applaudissements à gauche.)

Permettez-moi de ne pas être complice de ce détournement absolu d'une question que vous avez seuls a résoudre 3 90 ames

Nous ne voulons pas d'abord meler nos actes avec les actes du 16 mai. (Applaudissement à gauche.) Nous demandons à être juges séparément et isolément. (Applaudissements.) Vous avez le droit de nous interpeller quand vons voudrez et de soumettre notre conduite au jugement de la Chamement.) - Hailerie, Transmission du moerde

Maentjens. - J'ai demande deux fois à interpeller et on ne m'a pas répondu ou senidos

M. le garde des sceaux. - Nous nous expliquerons quand vous voudrez. (Très-bien!

M. de Fourtou, en finissant, a fait un programme à l'adresse des électeurs du 5 janvier; nous ne demandons pas mieux que d'avoir à répondre à des interpellations pareilles, et de faire nous aussi notre progamme. Mettez-nous en mesure de le faire à la tribune, et nous sommes disposés à vous y suivre. (Applaudisements à gauche.) Mais dans une discussion qui nous est étrangère, vous venez mêler des accusations contre le ministère, qui ne peut pas être en cause. (Très-bien! très-bien!)

Je ne réponds pas à la longue partie de ce discours, qui voulait être un acte d'accusation. Croyezvous qu'il soit, besoin de démontrer que nous sommes fidèles à notre principe?

Vous parlez d'élections faites par la candidature officielle; citez-en une seule? M. Cunéo d'Ornano. - Celle de La Rode manger en une demi-beure plus que les les

M. le garde des sceaux. - Je remercie M. Cunéo d'Ornano de me fournir cette occasion de dire que je ne me suis pas, un seul jour, mêlé de cette election. Voici ce qui est arrivé.

Pendant les élections antérieures, j'étais dans le département, je voyais ce qui s'y passait, les indignes révocations... (Applaudissements) qui étaient prononcées; les maires les plus honorables qui étaient frappés. Alors j'ai écrit la lettre dans laquelle j'ai exprimé en six lignes l'indignation que me causait tout ce que je voyais. (Longs applaudisse-MOUVELLE SALLE (.stoom

Est-ce ma faute, et je ne m'en plains pas, si pour l'élection qui a eu lieu à une époque postérieure, on a imprimé et mis sous les yeux des électeurs ce que ma conscience m'avait dit d'écrire. (Applaudissements.) Je remercie M. Cunéo d'Ornano de son interruption : voilà les moyens de candidature officielle que nous employons.

Je n'ai pas besoin de répondre en ce qui concerne les révocations en général, mais je dois dire un mot de celles qui ont atteint des juges de paix. Si M. de Fourtou avait étudié la question de près, si, partisan comme il est des enquêtes contradictoires (rires), il était venu demander des renseignements, je lui aurais montré ce qu'étaient la plupart des juges de paix qui ont été révoqués ou déplacés.

D'excellents magistrats que j'avais nommés quatre ans avant, avaient été révoqués sur le simple soupçon d'influence politique. En revenant au ministère, est-ce que je pouvais présèrer les nouveaux nommés à ces anciens magistrats?

J'avais toujours recommandé aux juges de paix de s'abstenir de toute immixtion dans les luttes politiques. Pendant le 24 mai comme pendant le 16 mai, on a fait tout ce qu'on a pu pour rayer ces instructions. (Applaudissements).

Aux reproches de fraude électorale, de candidature officielle, de révocation de fonctionnaires, je n'ai, en ce moment, je le répète, qu'une réponse à faire : nous avons été fidèles à nos principes, au programme que nous nous sommes tracé; nous y resterons fidèles.

Quand on youdra que nous nous expliquions sur les détails, nous démontrerons que tous ces reproches ne sont pas fondés. nos

On nous a dit que nous avions promis la prospérité publique et que celle-ci n'éclatait pas au grand jour. Mais nous ne répondons pas.

A droite. - Ah! ah!

M. le président du conseil, - Je vais donc apprendre à ces messieurs quelque chose ... (Rires.) Nous ne répondons ni des intempéries, ni des mauvaises récoltes, ni des conséquences terribles d'une grande guerre engagée au loin et à laquelle nous sommes restés étrangers.

Nous avons fait tout ce que pouvait la sagesse humaine; mais ce n'est pas à nous à distribuer le soleil et la pluie.

Ce que, gouvernament, nous devons faire, c'est assurer à chacun la liberté du travail. C'est pourvoir dans les mauvais jours, aux moyens d'assistance, afin de porter secours au malheur. Nous n'avons pas failli à ce devoir. (Très-bien I très-bien!)

Nous n'irons pas au-delà de ce qui est possible à un gouvernement humain, mais le devoir d'un gouvernement, nous le remplirons toujours com-

M. de Fourtou nous a demandé quels sont les principes du gouvernement. Je vais les lui dire, et il y a quelques années, il les eût compris aussi bien

En dehors de nous, il y a des représentants de la dictature impériale avec toutes ses conséquences des représentants du régime traditionnel avec des la vieilles institutions monarchiques; s'ils n'étaient us

obligés de se mettre en dehors du gouvernement du pays, je dirais qu'ils ont raison de défendre leurs principes amebaoo

Mais vous qui me demandez ce que nous représentons, voulez-vous bien me dire quelle opinion vous représentez? (Rires et applaudissements prolongés.) 9vilo

Il y a dans nos Chambres et dans la presse un parti sans nom, auquel il est impossible de trouver un nom, mais qui peut créer des obstacles sérieux à tout gouvernement et qui en créerait à l'empire ou à une troisième Restauration, comme à la République. Voilà le parti auquel, à mon avis, appartient l'honorable M. de Fourtou. (Bravos répétés et longs applaudissements. pour la de Al fr. pour la semestion applaudissements.

Quant à nous, nous disons sincèrement ce que nous sommes; nous sommes les représentants des principes libéraux qui, depuis 1814, ont trouvé toujours des organes dans nos Assemblées jusqu'en 1851 et quelquefois depuis. Nous adaptons à ces principes libéraux le gouvernement républicain avec les formes que lui a données la constitution de

Nous sommes des républicains libéraux qui mettront la même energie à défendre le principe de la République et, sur tous les points, des principes libéraux auxquels nous avons consacré notre vie. (Bravos répétés et applaudissements prolongés.)

M. le président du conseil, de retour à son bance reçoit les félicitations d'un très-grand nombre de Cette jeune fille avait la déplorable habitude

se laisser lecher laisser par un

On lit dans le Temps : Tivi el eup lies (100 ?

Quelques journaux parlent d'un prétendu échange de démoins entre M. de Fourtou et M. Gambetta. Nous croyons savoir qu'aucun incident de ce genre pe s'est produit, et nous ajouterons, après avoir lu le compte rendu de la séance, qu'il n'aurait aucune raison d'être.

Voici d'après de compte rendo officiel, le fait qui a donné vieu al cette romeur : xus olus

M. de Fourtou. - Quand on déclare la guerre à tous les Français que n'anime pas une vieille foi republicaine. Il no Tagla D Dallast

M. Gambetta. - C'est un mensonge, monsieur ! (Applaudissements à gauche.)

A droite: A l'ordre! à l'ordre! Jenimane & sel

M. le président. - M. Gambetta, vous venez de vous servir d'une expression qu'on ne doit pas prononcer dans cette Chambre. Vous le reconnaîtrez vous-même, et je ne doute pas que vous ne vous empressiez de la retirer.

M. Gambettan Monsieur le président, je suis prêt à retirer le mot, quand l'homme qui est à la tribune rentrera dans la vérité. (Nouveaux applaudissements à gauche.) on que les a noissimmon a

M. le président. - Quelle que puisse être la justesse et la vérité de la pensée qu'on exprime, le réglement exige qu'on l'exprime d'une façon par-

M. Gambetta. — Votre observation, à coup sur est très fondée, monsieur le président, et je conviens que je n'ai pas employé un mot parlementaire. Mais quand un homme qui a la prétention d'être un homme de gouvernement, attribue à ses adversaires politiques la pensée d'exciter à la guerre civile et de repoussertous ceux qui ne partagent pas sa foi politique, j'ai caractérisé ses paroles en véritable français.

Pour le règlement, je retire le mot. (Applaudissements à gauche et au centre.) (1997) (1817)

-woll & INFORMATION Situatizationes

ceurs Chevalier, institutrice-adjointe à Albas;

sac; Toubeyre, institutrice de hameau à

Le journal l'Halie donne sur Léon XIII, d'après une personne qui a vu le Pape ces joursci, les détails suivants:

« Léon XIII jouit actuellement d'une excellente santé : cependant il se fatigue : il travaille avec one ardeur infatigable et passe plusieurs heures du jour à son bureau.

« Le Pape travaille aussi le soir et quelquefois jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Il voit tout et veut s'informer de tout. Le travail qui l'occupe le plus en ce moment c'est un remaniement dans le personnel de la nonciature? Comme il fait les choses très-consciencieusement, qu'il ne laisse rien au hasard, cette besogne est longue et pénible, siud el sas e eb la

« Le cardinal Nina ne pent pas l'aider dans ce travail, parce qu'il n'est pas au courant des choses de la nonciature. Le cardinal Nina, on le sait, n'a jamais été nonce. Ce qui d'embarrasse surtout, c'est son ignorance de la langue française. Non seulement il ne la parle pas, mais il la lit avec une certaine difficulté. Souvent il est obligé d'avoir recours à Mgr Cretoni, substitutsecrétaire d'Etat poor se faire expliquer des passages qu'il ne comprend pas. Son prédécesseur au contraire, parlait le français très-couramment.

Les représentants des puissances étrangères sont obligés de parler italien avec le cardinal Nina, et beaucoup parmi eux ne sont pas en état de le faire, ce qui rend les rapports assez difficiles. il avait été frappé dans la région du ven-

à l'aide d'un couteau. Transporté chez lui, LES ARMÉES ET LA MISÈRE. DOZ MISTIO

M. de Pène, recherchant dans Paris-Journal les causes de la crises économique dont souffre l'Europe entière, signale au premier rang les formidables dépenses que leur impose le militarisme dont l'Allemagne a été le principal agent.

« A quel chiffre s'élèvent présentement les armées que les puissances européennes maintiennent sur pied? Le calcul serait aisé à faire ; je n'ai pas, en ce moment, les éléments exacts sous les yeux. A coup sur ce formidable total d'hommes enlevés par le service militaire à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, à toutes les occupations pacifiques où leur travail serait une semence féconde, dépasse 7 millions cinq cent mille. Chaque soldat est un homme qui ne rapporte vien, économique ment parlant, à son pays, et qui lui coûte, au contraire, plus de 1,000 frapar an. La dépense totale par jour de ce formidable effectif est de 20 millions de francs of par mois, elle at-0 teint le chiffre de 600 millions. Total, par anvée, 7 millards 200 millions de dépenses ad maire de la ville de Cabors, vient d'esplrats

Comme le fait remarquer M. de Pène, l'excès des préparatifs belliqueux engendre la fréquence des guerres. On veut utiliser les dépenses qu'onca faites, et l'onne prend point garde que la misère publique recrute des adhérents aux doctrines du socialisme, de Inemeterit Inches ion du sort des hommes, je n'ai rien à objec-

er; on use d'un droit et je subis la critique et Bostilité. Maig que Doguer 100 CAU gial de l'illisées

redacteurs, ayant patrone ma candidature,

Nous recevons de M. Pages Duport la lettre grone, accepte et vote, cela manque tout elavius moins de logique. Il serait plus juste de dire

-leutided ze Paris, of 9 novembre 18781 a v film

our moi, me reprochent dans les termes les

Mon cher Monsieur Layton, 2000 2000 tuem

Je viens de lire les nouvelles attaques qui me sont adressées par le Courrier du Lot, à l'occasion d'un article de votre journal sur l'invalidation de M. Paul de Cassagnac.

Quoique le silence soit la meilleure réponse, è certaines insultes qui durent depuis plusieurs années, il est peut-être bon cette fois de faire apprécier par l'opinion publique la valeur des assertions et de la polémique de la feuille bonapartiste. Je déclare, en conséquence, n'avoir pas écrit un seul article dans votre journal depuis le 26 octobre, c'est-à-dire depuis un mois à peu près.

Je suis vraiment coupable d'un grand crime aux yeux des impérialistes. La monarchie ayant eté manifestement impossible, je me suis soumis à la République devenue le gouvernement légal du Pays, et j'ai voté la Constitution librement pour la servir loyalement.

Cette conduite fut l'accomplissement des engagements que j'avais pris dans ma profession de foi avant les élections de 1871, engagements qui m'avaient apporte le concours de ce même Courrier du Lot qui me diffame aujourd'hui, et les suffrages des écrivains qui le rédigent. Dans cette circulaire qu'on a oubliée des le jour où je supprimai au Courrier du Lot bonapartiste, la subvention que je donnais au Courrier du Lot purement conservateur, je disais ce qui suit :

« Je crois depuis longtemps que les formes gouvernementales auxquelles les passions at-» tachent une si grande importance doivent · être rangées parmi les questions secondaires. » La République et la Monarchie peuvent se

» valoir, si la direction des pouvoirs législatif » et exécutif est confiée à des hommes probes, » n'ayant d'autre mobile que le bien public. » Je considérerai donc comme un devoir

• qu'il plaira à la Nation de se donner. • Ai-je fait autre chose à l'Assemblée nationale que de réaliser simplement cette promesse? Si j'ai été le seul député du Lot votant la Constitution, m'était il permis de la rejeter? Et cependant on ose qualifier de changement d'opinion la fidélité au contrat qui me liait

. de m'incliner devant la forme politique

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

21 novembre 1878. (8)

SOMMATRE DU NUMERO 20 (16 Correspondance Littéraire ab. FAVRE. La Creuzol, à l'Exposétoir en verselle. — La

ociation francaise pour Mancement des scien-

CHASSEUR DE PANTHÈRES

Congrès de Paris : Section d'authropologie.

PAR ERNEST CAPENDU. T OUVOIL SOMMAIRE DU NUMERO 20 (16 novembre).

La vérité sur le nouvel Miprunt égyptien.

erbert Spencer. — La uran exprofesseurs et des collers au xvi siècle, par M. Ludovic Drapeyron. — Causerie lifféraire. — Notes et impressions. - On m'affirmait ce matin encore, dit une autre voix, que le massacre des giaours avait été juré par les Métualis dans la vallée ténébreuse. »

Un silence suivit ces paroles. On entendait les accords de la musique et les frémissements joyeux de toutes ces jeunes filles dansant avec l'insouciance de leur âge. Pères et maris lancèrent involontairement un regard furtif sur cette cour convertie en salon, qui contenait leurs plus précieux trésors.

« Yous savez encore ce que l'on raconte? reprit Olivier de Cast.

- Non! répondirent quelques voix. Qu'est-ce

Reproduction interdite.

- Dernièrement, il y a quelques jours à peine, l'ingénieur de la route carrossable que la société française fait construire de Beayrouth à Damas, à travers le Liban et la plaine de Bkaa, distribuait à ses ouvriers la paye de la semaine. Un ouvrier druse réclama quelques piastres manquant, disait-il, à son dû. Sur la dénégation qui lui fut faite, le Druse se retira froidement, prit son fusil sur le bord de la route et déchargea son arme sur l'ingénieur. Le coup, maladroitement visé, alla frapper un ouvrier maronite occupé à son travail. IV ZUIS 31 3MMODE

- Et le Druse? demanda-t-on. que stopod é ete - Il s'est enfui protégé par les siens. La justice turque doit le poursuivre, mais vous savez ce que vaut la justice turque quand il s'agit de protéger des chréciens le crouve du le trouve tra allanive

Et ce moment, un nouveau personnage fit son entrée dans le salon. C'était un homme de grande, taille, fort, vigoureux, à la figure énergique, son visage pali par une émotion intérieure et il paraissait agité comme un homme qui vient d'accomplir un trajet rapide. 91 90P

« Ah ! c'est vous Armand ! dit M. Loiselay en tendant la main au nouveau venu. Qu'avez-vous donc I vous paraisssez tout troublé.

- Je le suis effectivement, répondit Armand. _f rquoi?

- Par la nouvelle que je viens d'apprendre. Le cercle des hommes se resserra autour de l'invité de M. Loiselay. Dans la cour, la danse conti-

nuait plus animée et plus joyeuse que jamais.

ue je mets quelquefois une demi-heore, à loger; mais, voyex-vous, il n'est pas possi-

onnée le 29 juillet. III La retraite de M. Sirech est regrettable à tous ards. Par son activitánanos acompétence en

atière de travaux publics, l'honorable adjoint Quest-ce encore ? avait-se de de l'est-ce encore ? avait-se de de l'est-ce encore ? avait-se de de l'est-ce encore ? avait-se de l'est-ce encore de l'est-ce anxiété visible.

- Ce soir, dit Armand en baissant la voix pour ne pas être entendu des femmes qui se tenaient dans la cour, une quinzaine de jeunes Maronites des villages voisins étaient venus à Deïr-el-Kamar pour y acheter des fusils. Il s'en retournaient joyeux, et je les vis passer devant ma demeure, chantant et cheminant dans les intentions les plus évidemment pacifiques. Il paraît qu'à une lieue à peine dans la montagne, et comme ils s'amusaient à décharger leurs armes chargées sevlement à poudre, une bande considérable de Druses, placés en embuscade, fondit sur eux à l'improviste, les attaqua, les terrassa et les désarma en les frappant.

- Etes-vous sur de cela, Armand ? demanda M. urdon, Cahors-Figeac, Cahors Valence dyslesical

- Parfaitement sûr.

- Qui vous a raconté cette attaque des Druses? - Abou'l-Abbas.

- Le chasseur de panthères i de ob souses al A unicipal de Cabors, sur la lecture faite paju q -

- Il était donc là ? ... of noitige au t arisif

- Il passait dans la montagne.

- Et il a assisté à la scène ?

- Il est arrivé comme les Maronites étaient désarmés et chassés. 118 19 2006 11 001 8

- Oh! fit Armand en souriant, vous savez bien

- Et les Druses ne lui ont rien fait, à lui ? que chacun respecte Abou'l-Abbas.

- Il a une carabine suffisamment respectable, ajouta Olivier, et personne n'ignore que cette carabine ne manque jamais le but. Eh bien 1 messieurs, que concluez-vous de tout cela 1 miefill-12 1 . en

vis a vis do corps electoralisissys val slanpasid

- Que la situation est grave i dit Mr. Loiselay. - Cela est vrai, mais je ne crois pas le péril imminent. - Dieu vous entende, monsieur de Cast I mais

pourquoi ne croyez-vous pas au danger ? - Par suite d'une conviction basée sur une ob-

servation qui vous est personnelle, obragal : zoobie - A moi ? dit M. Loiselay avec étonnement,

- Oui. Que voulez-vous donc dire!

- Je veux dire que le connais Abou'l-Abbas de-

puis mon arrivée dans ce pays, et que j'ai remarqué l'affection vraiment sans bornes qu'il porte à toute votre famille, et notamment à votre charmante fille, mademoiselle Victorine.

- Cela est vrai, répondit M. Loiselay, Abou'l-Abbas a, pour Victorine, un dévouement que je crois sincère. Au reste, son amitié date de loin. La première fois qu'il vint ici, ce fut avec un Français auquel il servait de guide. Il y a dix ans de cela, et Victorine avait à peine neuf ans. Elle écoutait avec une admiration profonde les émouvantes histoires de chasse qu'Abou'l-Abbas racontait à sa gouvernante. Quand il retourna à Beyrouth avec le voyageur qu'il accompagnait, Victorine le supplia de lui rapre porter une poupée parisienne s'il arrivait des colis de jouets par un prochain courrier. Abou'l-Abbas s'engagea gravement à contenter ce caprice d'enfant gâté, et il tint parole. & geoitao Jagrestuse

(M saioro)

Qu'on me blâme d'envisager comme peu importante la question de la forme gouvernementale; qu'on m'accuse de me préoccuper avant tout, et à tort, des questions agricoles, industrielles, commerciales et financières qui tendent directement au progrès et à l'amélioration du sort des hommes, je n'ai rien à objecter; on use d'un droit et je subis la critique et l'hostilité. Mais que le Courrier du Lot et ses rédacteurs, ayant patroné ma candidature, accepté par conséquent ma circulaire et voté pour moi, me reprochent dans les termes les plus injurieux, ce qu'ils ont précisément patroné, accepté et voté, cela manque tout au moins de logique. Il serait plus juste de dire qu'il y a changement d'opinion, assez habituellement, chez ceux qui changent de subvention.

Si j'avais fait entrer en ligne, le moins du monde, mon intérêt électoral dans l'arrondissement de Cahors, j'aurais adopté une politique opposée. Mais j'aurais perdu l'estime des bons citoyens, et mérité les éloges de l'Empire. C'était deux fois trop.

La France toujours maîtresse de ses destinées a franchi le fossé qui sépare la Monarchie de la République. J'ai suivi la France, je resté avec elle, et j'ai la ferme confiance que les électeurs sénatoriaux du Lot agiront de même. Sur ce terrain de la volonté nationale, je défends les idées conservatrices, religieuses, économiques et sociales, convaincu que, quoiqu'il arrive, et dans toutes les éventualités, la France se souviendrait, si cela devenait nécessaire, que la partie la plus moderne de son histoire compte les trente plus belles années de ce siècle, et qu'elle lui offre les solutions conformes à ses intérêts les plus chers d'ordre et de liberté.

Vous avez annoncé l'insertion d'une lettre que je vous ai adressée. Je vous prie d'en ajourner encore la publication : l'heure propice n'est pas venue pour le débat de la prochaine élection sénatoriale. Cette lettre est signée, et je tiens désormais à signer tous mes articles dans l'espoir que mes calomniateurs voudront bien en faire autant.

Croyez, mon cher Monsieur Laytou, à mes sentiments dévoués d'ami et de collaborateur.

A. PAGÈS DUPORT.

ouvernementales auxquelles les passings at-

MM. Delbouis a été nommé instituteur de Carnac Rouffiac; Darnis à Boissières; Cépède Louis, à Ayaac; Pouget, à St-Jean-de-Laur; Souladié, à Espeyroux, Lagrille, instituteuradjoint a Figeac; Vassal, a Vayrac; Lasfargues, à Gignac; Tauran Hugues, à Sic Colombe: Aillet, à Saillac ; Sonlié, instituteur adjoint à Albas; Ganes, à Figeac; Meulet, à Cuzance; Mourgues, à Ste-Alauzie; Delclaux, à St-Cyprien; Teyssedre, à St-Sulpice : Conté, à Quissaci; Taurand Valentin, à St-Laurent les-Tours Valade, à Sénaillac (Latronquière) ? Pachent, ic à Strenquels : Laveyssière, à St-Chamanand; Auricoste, à Sérignac; Canihac Germain, à Saux; Conquet, à Montgesty; Darnis, instituteur de hameau à Ceint-d'Eau (Figeac); Cestarès, à Padirac; Lagarde Guillaume, à Orniac; Ganiayre, à St-Hilaire; Caussanel Célestin, instituteur-adjoint a Soullac; Couderc, instituteur de hameau à St-Martin-le-Redon (Duravel); Neble, instituteur-adjoint à Salviac; Martin, à Gramat; Caussanel Jean-Pierre, a Vaillac; Espagnat, à Lebreile Delbos Auguste, à St-Perdoux; Lagarde Jean-Baptiste, à Montdoumerc; Delpy, a Fontanes; Serres, instituteur de hameau à Sern (St-Cirgues) (emploi nouveau); Basset, à Miers; Sireyzol, à Parnac; Pendaries a Lavergne; Blanc, a Berganty; Jardel, à Rouffilhac; Louimet, à Espère; Galtié, à Bétaille; Lery, à Montvalent; Roussel, à Théminettes; Redoules, à Cézac; Dajean, instituteur-adjoint à Figeac; Laval Lucien, instituteur de hameau à Lunegarde (Fontanes-); frère Roux, à Lacapelle-Marival; frère Rozières, a Limogne. ob ana xib a y II . obiug ob risvrea ir

Mmes Delbos, institutrice à St-Perdoux:
Mazot, à St-Jean-Lespinasse: Blanchon, à Cénevières; Teulières, à Dorbans; Rigal, à Cadrieu; Raujols, à Pescadoires; Picaudou, à
Payrignac; Lauvie, à Masclat; Pradié, institutrice de hameau à Souillaguet; Bernard, à
St-Sauveur; Contios, à Valprionde (emploi

la moint payonne all

nouveau); Reau, institutrice de hameau à Glédines (Sousceyrac) (emploi nouveau); Donadieu, à Calamane.

Sœurs Chevalier, institutrice-adjointe à Albas; Beyssen, institutrice à Escamps; Devez, à Loubressac; Toubeyre, institutrice de hameau à Lacan (Loubressac); Planard, aux Masséries (St-Géry); Clavières, à Soulomès; Valéry, à Laramière; Gazal, à Frontenac; Combettes, à Laramière; Cabrol, à Poyjourdes; Bouygues, à St-Géry, Maury, à Rocamadour; Parcilie, à Uzech.

cour p'assises Du Lot, and ab ser

Présidence de M. de Calmels Puntis conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

nn tedudience du 18 novembre! equoco'l iap

Affaire Dauliae G. - Attentat à la pudeur, moi au

Dauliac Gabriel, de Gourdon est accusé d'avoir commis un attentat à la pudeur sur une enfant de 9 ans. Le huis clos est ordonné pour les débats de cette affaire. Reconnu coupable par le jury qui admet en faveur de l'accusé les circonstances atténuantes, Dauliac est condamné à un au d'emprisonnement.

Ministère public : M. Grenier de Cardenal ... substitution ... as par le par la parle pas ... Non-seniement il ne la parle pas ...

Defenseurv Me Pouzet b enistre ene cave tit

Audiences des 18, 19, 20 et 21 nobembre. etisien

Le 4 août dernier vers sept heures et demie du soir, Cancès Eugène, propriétaire au village de Las Cardonies, commune d'Espeyroux, arrondissement de Figeac, fut trouve par ses voisins, sur un chemin public, non loin de son habitation, gisant à terre et baigne dans son sang, il avait été frappé dans la région du ventre, à l'aide d'un couteau. Transporté chez lui, il expirait, succombant à l'hémorragie qui était la suite de cette blessure.

Pendant son agonie la victime avait très-nettement désigné pour son meurtrier le nommé
Barrès dit Mathaly, cultivateur aux Cardonies,
son proche voisin, avec lequel il était en violente hostilité. D'autre part, au moment présumé du crime, des voisins avaient entendu les
cris: « Mathaly, tu m'as touché, au secours!
Mathaly m'assassine! » Ils auraient reconnu
dans ces cris la voix de Cancès. Les soupçons
se porterent quanimement sur Barrès qui avait
plusieurs fois fait des menaces contre la victime. L'inimité entre Cancès et Barrès était notoire dans la commune, et provenait de quelques difficultés d'intérêt.

Les débats de cette grave affaire ont duré quatre jours. Le siège du ministère public est occupé par Me de Bellegarde, substitut MM. Lagarrigue et Pouzet sont au banc de la défense.

5 he soire Barrès vient d'être condamné à 20 ans de travaux forcés par le benoillim 02

La démission de M. Sirech, comme adjoint au maire de la ville de Cahors, vient d'être acceptée par le gouvernement. Elle avait été donnée le 29 juillet.

La retraite de M. Sirech est regrettable à tous égards. Par son activité et sa compétence en matière de travaux publics, l'honorable adjoint pouvait rendre bien des services, proposer bien des améliorations utiles, aider efficacement à la transformation si désirable de la ville de Cahors. Le vide qu'il laisse sera difficilement comblé.

ges voisins étaient venus à Deir-el-Kamar pour

Octre le service de l'ingénieur en chef qui a été organisé depuis quelque temps pour l'étude des chemins de fer, le service de l'ingénieur ordinaire a été confié à M. Lacaze, précedemment chargé du service ordinaire de l'arrondissement de Cahors. Il a sous sa direction les études des trois lignes destinées à desservir notre ville et qui sont : Montauban-Cahors-Gourdon, Cahors-Figeac, Cahors-Valence-d'Agen.

A la séance du 16 novembre du Conseil municipal de Cahors, sur la lecture faite par M. le Maire d'une pétition de musiciens de l'orchestre du théâtre à l'effet d'obtenir quelques fonds pour achat de musique, le Conseil municipal vote la somme de 100 francs et stipule que les partitions achetées resteront la propriété de la ville.

Dans son audience du 5 novembre, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné le nommé Biscan, de Luzech, à 25 francs d'amende pour avoir proféré le cri de Vive l'empereur ! à Albas, le jour de la fête votive de cette commune.

Le projet sur la destruction des loups et la réorganisation de la louveterie en France vient d'être adopté par le conseil d'Etat.

Désormais les primes de 80 fr. pour un loup ou pour une louve, de 40 fr. pour un louveteau de moins de huit kilogrammes, et de 200 fr. pour un loup ou louve ayant attaqué l'espèce humaine sont rétablies.

Les journaux de Lyon annoncent qu'une jeune fille, agée de treize ans, demeurant avec sa mère, s'étant plainte, il y a quelques jours, de maux de cœur et de douleurs dans les jambes, on fit appeler un médecin qui ordonua un traitement. Mais, le 4 novembre, voyant s'aggraver l'état de sa fille, la mère la fit transporter à la Charité où elle mourait quelques heures après, l'hydrophobie.

Cette jeune fille avait la déplorable habitude de se laisser lécher le visage par un

Or, on sait que le virus rabique se communique par le contact des muqueuses; on pense donc que la langue du chien avait effleuré les
lèvres de cette malheureuse enfant; et que c'est
ainsi qu'elle a contracté la terrible affection qui
l'a emportée: l'up sons a la bubus alquo a l'ul

La préfecture d'Alger a communiqué da note snivante aux journaux de cette ville sanob a inp

L'apparition d'une maladie sur la vigne a été signalée, il y a quelques mois, dans un vignoble de la banlieu d'Alger. Un viticulteur ayant cru reconnaître sur les souches la présence du phylloxera, une commission a été immédiatement appelée à examiner le vignoble dont il s'agit.

La commission a constaté que les craintes manifestées n'étaient pas fondées. Elle a reconnu que quelques plants étaient, il est vrai, souffreteux, chétifs, mais que les racines étaient parfaitement saines. Malgré le caractère précis de ces constatations, il a paru néanmoins utile de poursuivre les investigations et de procéder ultérieurement à un nonvel examen.

La commission s'est, en consequence, rendue le 22 octobre dans le vignoble. M. Planchon, membre correspondant de l'Institut et professeur à la faculté des sciences de Montpellier, en ce moment à Alger, a bien voulu l'accompagner dans sa seconde visite. Le savant professeur a confirmé les premières appréciations de la commission : la maladie qui s'est déclarée dans le vignoble dont il s'agit, est une espèce de mycelium ou blanc de champignon, désigné sous le nom de powocidie.

Le 24 octobre, vers une heure de l'aprèsmidi, sept eufants arabes allèrent s'amuser dans la montagne. Là, ils trouvèrent des champignons sauvages qu'ils ramassèrent et apportèrent chez eux, où ils les firent cuire à l'insu de leprs parents, puis les mangèrent à six heures.

Les deux plus jeunes, pris de violentes coliques, succombèrent presque instantanément. Entre 8 et 9 heures, les cinq autres enfants expiraient également dans d'atrocès souffrances.

L'HOMME LE PLUS VIEUX DU MONDE. Il existe à Bogota un métis indien âgé de 180 ans.

, maladroitement visé, alla frapper un ouvrier

Le docteur Hernandez, qui a été récemment le visiter, raconte qu'il le trouva travaillant dans son jardin; sa peau ressemble à du parchemin; ses cheveux, très longs et blancs comme neige, étaient enroulés autour de la tête en forme de turban, et ses yeux lançaient des regards tellement vifs que le docteur en était impressionné désagréablement.

Il répondit avec lucidité à toutes les questions, et déclara que son grand âge n'était dû qu'à sa manière de vivre, réglée d'une façon immuable, n'ayant jamais commis aucun excès ni de nourriture, ni de boisson.

— Je ne mange qu'une fois par jour — dit-il, — mais des aliments forts et nourrissants que je mets quelquefois une demi-heure à manger; mais, voyez-vous, il n'est pas possi-

ble de manger en une demi-heure plus que le corps ne peut en digérer en vingt-quatre heures. Je ne fais pas grand cas de la viande, le 1er et le 15 de chaque mois je jeûne et absorbe autant d'eau que je peux en supporter. Je laisse toujours refroidir mes mets avant d'y toucher, et c'est à cette précaution que j'attribue mon grand âge.

Théâtre de Cahors

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE.

Direction de M. Jules Morvand,

Début le 28 novembre.

-El Tableau de la troupe de drame pissanos am sup

MM. Morvand, 1er rôle de com, fort jeune 1er rôle.

Bachimorez, grand 1er rôle.

Dunoyer, grand 1er comique.

D'Escosse, jeune 1er, 1er amoureux des jeunes 1ers rôles.

Derieux, 3e rôle. and interface in the selfer of tom

Portalier, comique de genre.

Couly, jeune 1er comique, amoureux com.

Nicolaudy, comique marqué, père noble.

Pacio, jeune 3º rôle, rôles de genre.

Adrien, rôles de convenance.

MMes Repos-Derieux, 1er rôle grande coquette.

Lavigne, jeune 4re des jeunes 1ers rôles.

Adèle D., 1re ingénuité, soubrette chantante.

Dunoyer, 1er rôle marqué, duègne, mère noble.

Portalier, 2º ingénuité, tre amoureuse. D'Escosse, 2º coquette, 2º soubrette. Bachimorez, 2º amoureuse convenances.

MM. Paul Portalier, 1er tenor, all en conseque. Randfordistant MM. Paul Portalier, 1er tenor, all en consequent au A Pacio, 1re basse, baryton pover en alleisente au a Bunoyer, trial, laruette. La lagmon as as la nova con a crist

Derieux, Basse, on a selebil die anova suon a enial couly, des ténors comiques on au on a enial D'Escosse, 2º ténor.

MMes l'Adèle D., 1re chanteuse, jeune chanteuse. 1800 - Portalier, 2e chanteuse, 1re dugazon al salab sel Dunoyer, mère-dugazon, duègne sel 1802 en 2910 - D'Escosse, coryphèe. 1802 en 2910 en e

La troupe débutera le 28 novembre par Bébé, comédie en 3 actes, qui se joue actuellement avec succès au Gymnase, et le Wagon des dames, comédie également nouvelle.

Pour la chronique locale, A. Layton

Bourse de Paris

-mod Cours du 24 Novembre.

VALEURS DIVERSES | CLOTURE | CLOTURE du 20 nov. précédente au comptant. 3.125 » 3.145 D Banque de France..... 778 75 Crédit foncier measgas enb . 776 25 1.157 50 1.155 » Orléans-Actions .. 202. 20100 364 50 364 50 Orléans-Obligations Dant chiques.; s'ils . . élajerseuel 0.717 50 11728 75 liety Italien 5 olo...... 75 60 75 25

gouvernement, nous le remplirons loujours com-

Revue Scientifique.

sommaire du numero 20 (16 novembre).

La constitution de la matière, par M. Ad. Wurtz.

Le Creuzol, à l'Exposition universelle. — La banqueroute de l'Inde, d'après M. Hyndman. — Association française pour l'avaucement des sciences. Congrès de Paris: Section d'anthropologie. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMERO 20 (16 novembre).

La vérité sur le nouvel emprunt égyptien. —
L'action gouvernementale en Angleterre, par M.
Herbert Spencer. — La vie des professeurs et des écoliers au xvi° siècle, par M. Ludovic Drapeyron.
— Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N*** » — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal: Paris, Six mois: 12 fr. — Départements.

Six mois: 15 fr. — Un an:

Les deux journaux

réunis: Paris. — Six mois: 20 fr. — Un oles inqui samo ann: 36 fr. — Départements — Six mois: 25 fr. — Un lan: 10

La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. Les Capsules de goudron de Guyol, si efficaces dans les cas de rhome, catharres, bronchites, phthisie, ont éte le but de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signatore imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies.

SANTÉ A TOUS adultes et, enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse fa-rine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cervean, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeik rafraichissant; combattant depuis trente aus avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palputations, diarrhée, dyssenierie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repass ou len grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, derampes et spasmes, eppression, as basthmey beonchite, phthisie, (consomption), dartres, éroptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, echanffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faible se, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

nt pas le monopole de la bienfaisance. Comment

et hôpital avait-il été créé? Un certain nombre de

grsonnes charitables s'étaient associées, elle avaient

reuni un petit capital et achete cette maison. Deux

sœurs soignaient les malades; il y avait quinze lits;

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaul); de vingt années de dyspepsie. -Dartres M. Gr. Voos, de Liége, abandoné par les médecios, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a eté totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalécière. - Nº 49, 871 : Mme Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. — Nº 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. - Nº 46, 260 : M. le docteurmedecin Martin, d'une gastraigie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. - Nº 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opimatre. — Nº 18, 744; le docteur-médecin Shorland, d'uoe hydropisie et constipation. 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excèside jeunesse. d

Quatre fois plus nourrissante que la viandes elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boire: 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odenr lievreuse en se levant, on après certains plats compromettants si orgoons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boltes de 4, 7 et 70 fri. La Revalescière chocolatée, rend l'appent, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 dasses, 4 freç de 48 dasses, 7 fre; de 576 dasses, 70 fre pour environ 12c. la tasse. Envoi contre bon de poste, les boi-

I. de Marcère.

tes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers .- Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

POUR AVOIR DEUX BILLETS

DE LA LOTERIE NATIONALE El recevoir pendant tout une année

LA GAZETTE DES TIRAGES

Journal financier, le plus complet et le mieux, renseigné, il suffit d'adresser à M. F. BEUREL, Directeur, passage des Princes, Escalier A, à Paris, la somme de TROIS FRANCS 15 centimes, prix ordinaire du journal.

DE Mº PÉRIÉS AVOUÉ à MOISSAC.

A VENDRE PAR LICITATION.

A l'audience des criées du tribunal civil de Moissac, le lundi neuf décembre mil huit cent soixante-dixhuit a onze heures du matierode ob tre

m aPremier Lotted & Sviria Une très belle propriété dite du domaine de Las Vignes, composée d'un château, avec bâtiment d'ex-ploitation, jardin, terre labourable, pres, vignes et bois, le tout indépendamment de divers immembles par destination, d'une contenance de vingt quetre hectares, vingt-sept ares, soixante-quatre centiares, dans la commune de Lauzerte : et de guinze hecta-res dix-sept ares, vingt-quatre centiares dans la commune de St-Amans de Pellagal.

Mise à prix cent trente trois mille fr ci. 1 33000 fr.

Deuxieme Lot

Une métairie dite Bordeneuve composée de bâtiments terres labourables, près vignes et hois, avec divers immeubles par destination, le tout d'une contenance de dix-neuf hectares vingt ares situés dans

Départs de

Mise a prix soixante-sept mille fr. ci. 67000 fr. Troisième Lot Une pièce de terre en nature de hois, essence de

chêne située dans la commune de Durfort, de contenance de quatre-vingt onze ares soixante dix cen-

second lot, ces mêmes biens seront remis aux enchères sur la réunion totale du montant des deux adjudications partielles, ou de leur mise à prix, et que s'il ne se présente pas d'acquéreurs sur cette nouvelle adjudication, les adjudications partielle de-

viendront alors definitives.

Sadresser pour les renseignements à Me Périés, avoné poursuivant et à Me Mathieu et Balmary avoues, colicitants à Moissac ; à Me Malude et Lannes avoués à Toulouse.

Pour extrait.

PÉRIÉS.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 932º livraison, (16 novembre, 4878), — Texte: Voyage aux mines de diamants dans le sud de l'Afrique (Cap de Bonne-Espérance), par M^{me} P. (4872-1877). — Texte et dessins inedits. — Hun dessins de H. de Drée.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 311º livraison (16 novembre, 1878. — TEXTE: Le Neveu de l'Oncle Placide, deuxième parhe, par J. Girardin. — L'Exposition Universelle 1878: Les Etats-Unis, par Paul Pelet. — Grand-cour, par

Mlle Zénaïde Fleuriot. — La Sarbacane. par H. B. Dessins: A. Marie, F. Férat, de Penne, Delor, A. de Neuville.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris. Pour tous les extraits et articles non-signés.

Le propriétaire-gérant, A. Layton

Stance du 21 novembre.

La Chambre adopte le projet de convention pos

tale universelle et les projets postaux qui y sont

Hordre du jour appelle ensuite la discussion du

enseignement du droit constitutionnel dans les

Liveer de déclavition personnelle. Il reproduit de la proposition de la proposition

- de cet éta- la construction de cet éta-

b Journal officiel, le crois. Mais le cononcé par sandlés de la crois. Mais le cononcé par sandlés de la cononcé par sandl

LES MACHINES FRANÇAISES et sans rivales joindre ses remerciements aux nôtres.
Je profile de cette circonstance pour remerc

RICE TO BE SEED TO STORE OF SEED OF SE publique pour les soins qu'elle a

iciter l'administration de transpartation de la constant de l'administration de l'administration de l'élicite

et le dévouementétivaire que l'autilleur pour l'eur le bien

En 1873, à VIENNE, la Médaille de Mérite;

En 1875, à Paris, de Grand Diplôme d'Honneur et la Més que je reçois de vous. Je suis no bralliabeux de ici tous d'accord, et je

Jury à l'appin suprince le suprince de la suprince oncours le plus dévoué celles que nous admi-

Viennent de remporter

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878 Prisses

zus supinumanos sis sineDEUX-siPRIX

LA MÉDAILLE D'OR & LA MEDAILLE D'ARGENT

Machines garanties depuis 50 fr. — Le Catalogue est adresse franco sur demande

FRATEUE, onico STRUCTE si eb media MÉCANICIEN, preveté s. g. deng en g. se

il faut nous occuper (TOT) had RESTARE AAquelques instants ement de l'assistance pur la règle proponce ces paroles : « Pour le règle pur le règle proponce ces paroles : « Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : « Pour le règle proponce ces paroles : « Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle proponce ces paroles : » (Pour le règle propon

Manège Lastargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse)

Moulius à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. Mauège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de ble. Ventifateurs de 60 à 100 fr. Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. Charree vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. Dressoirs à vendange, système universel Mabille de 170 à 1,000 fr - Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. - Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. -- Turbines à chambre d'eau en fonte, pour monlins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendements) - Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. - Nora, Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. - Se méfier des contrefaçons, de grands | Blin de Boardon et Robert Michell Blin de Boardon et Robert Michell Blin de

LA REGLISSE

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomae. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Depot a Cabors, chez M. Vinel, pharmacien

M. MAURICE, sculpteur

Albanneurande prévenir les pensonnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il se charge de tous les travaux, tels quest: travaux d'église, monumentsufunèbres, sculpture pour meubles à des prix très modérésquainin

Atelier, rue du Portail-au-vent, 12,

valion de l'ord ZACOMares. Nous so

RUE DU PORTAIL-AU-VENT, CAHORS

Mlle L. MAURICE, fait prévenir les Dames qui voudraient bien l'honorer de leur avisite, saqu'elles | trouveront chezic elle des chapeaux du meilleur goût et sortanticodes premières Maisons de

Le grand succès de ce remède est du à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; ill déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les l'hutmes, bronchites, maux de gorge, grippes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fles : 1,50. Se défier des contrefs.

quolavab bupresque neuro parlar ab to Avec colonnes torses sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de

Prix : 400 francs. W on

Cet HARMONIUM a des sons magni fiques et très forts.

S'adresser au bureau du Journal. paiement busillo asb

iscussion du budget; il veut laisset au président le la commission de budget l'enti A Mar Ralb d'états, placards et manifestes signe

Que le gouvernement de renganalia of brok bravsimodélecteurs.

M. Tailband denande à M On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant . Sciences, Littérature, Droit, Mêdecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses

M. le président dit qu'il n'a pas pu entendre toutes les déclaraiseionisee orles qui organis de la chambel.

provoqué les réclamations de la Chambel.

A. Haentjens se plaint de l'aogmentation

Conse004Elat.

Conse004Elat.

1190 912 Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales. ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. COLORDE DE VIEUX LIVRES.

Nota. - Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 1 00 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prixest de 18 fra b noissimmo al eb inebient

ACADEMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Eau minérale ferrugineuse, acidule, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbe GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSES — ANÉMIE L'APPAUVRISSEMENT DU SAND TO LINGUIT a sama Selvendichez tops les marchands d'Eaux et pharmaciens

PIANOS de ET de LA RIVONIUMS par de 1814 .. nv jiava'n no sDES MEILLEURS FACTEURS sond s'elsanen na se

elivni im HARMONIUMS

ove ionprinoq en An CAHORS (Lot), Maison de la Poste non noisenosib el

La discussion auror controles de budget

Accord et réparation. - Vente, échange et location.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

up baoger and CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLES recivily ob men M. Spuller combat l'amender S'isbom d'xir Apas la parole sur l'ordre du jour

Republique française n'a Tu O lun su A Da- raq hung Tereinty dit : si !

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord, and l On donnera toutes facilités pour le Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle